



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
14 août 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Communiqué officiel publié à l'issue de la 7018<sup>e</sup> séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le mercredi 14 août 2013,  
à 15 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 14 août 2013, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution [1353 \(2001\)](#), le Conseil de sécurité a tenu sa 7018<sup>e</sup> séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police ont entendu un exposé présenté, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, par M<sup>me</sup> Susan Allee, Chef d'une équipe opérationnelle intégrée au Département des opérations de maintien de la paix.

Les membres du Conseil, M<sup>me</sup> Allee et les représentants des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues. »

